



## Les Grands Dossiers À Washington



### L'ALE

● Les ministres Crosbie et Mazankowski se sont dit déçus de la décision du département du Commerce de maintenir pour l'essentiel sa décision d'imposer un droit compensateur sur les importations de viande de porc du Canada. Suite à la constatation du groupe spécial binational, le département du Commerce a réduit le droit de 8 cents à 6,6 cents le kilogramme, mais en soutenant que les programmes canadiens constituent des subventions donnant matière à compensation. Le gouvernement et l'industrie envisagent d'en appeler encore une fois au groupe spécial binational.

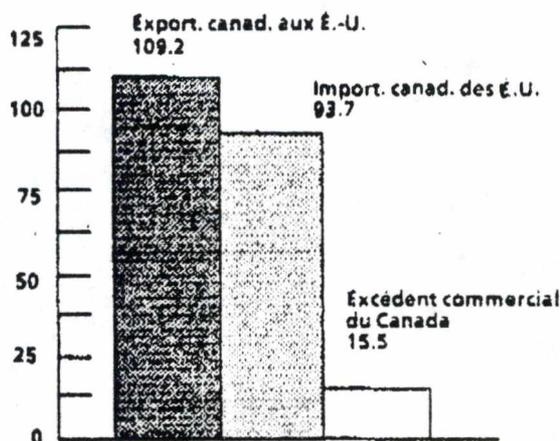
● Le Canada a contesté la décision de la Commission américaine du commerce international de reconformer sa constatation de préjudice. Le 22 janvier, un autre groupe spécial binational rendra sa décision sur cette constatation.

● Au GATT, le Canada continue d'inciter les États-Unis à adopter et à appliquer la décision du groupe spécial du GATT selon laquelle la législation américaine qui a permis d'imposer un droit compensateur sur la viande de porc va à l'encontre des obligations des États-Unis à l'égard du GATT.

● Des groupes spéciaux binationaux ont été institués pour entendre deux nouveaux appels. Un exportateur canadien a contesté les procédures révisées que le département du Commerce a adoptées en vertu de la décision prise sur la portée de l'ordonnance imposant un droit antidumping sur les produits tubulaires pour champs pétrolifères. Une décision est attendue avant le 16 septembre 1991. La décision du Tribunal canadien du commerce extérieur sur l'existence d'un préjudice causé par le dumping de moteurs à induction à puissance intégrale sera revue par un groupe spécial qui devrait rendre sa décision vers le 11 septembre 1991. C'est la deuxième fois qu'on invoque l'ALE pour contester une mesure correctrice canadienne.

● Le processus devant mener à une deuxième série de réductions accélérées des droits de douane prévus dans l'ALE se poursuit. Au début de décembre, la Commission américaine du commerce international a tenu une audience sur la liste de numéros tarifaires publiée en octobre. Plus de 500 demandes ont été reçues par les deux gouvernements. La mise en oeuvre de la deuxième série de réductions est prévue pour juillet 1991.

### Commerce bilatéral de marchandises 1990 (en milliards \$ CAN)



Commerce total: 202.9 milliards \$

Source: Projections fondées sur les données de StatsCan pour 1990

● Le département américain de l'Agriculture devrait mettre bientôt en application l'accord visant à l'élimination de l'inspection des viandes à la frontière. L'accord reconnaît l'équivalence des régimes d'inspection des viandes des deux pays et libéralisera le commerce de ces produits tout en garantissant des niveaux maximaux de sécurité et de qualité.

● Le Canada s'est vivement objecté à un crédit qui, offert uniquement aux petits producteurs américains, compensera les accroissements de la taxe d'accise sur la bière et le vin, y compris le cidre. Ce crédit devrait être offert à compter de janvier. L'Ambassade a informé l'Administration que le Canada juge que cet accroc au traitement national va à l'encontre de l'ALE. L'Administration devrait donner sa réponse sous peu.